

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 29 janvier 2009

Etaients présents : M. Pierre GOUBET, Mme Françoise ROY, Mme Evelyne GUILLET, M. Robert RESTA, Mme Michèle BERTHE, Mme Catherine BRIDAY, M. Marc MICOUD, M. Robert TURGIS, M. Marc PELARDY, Mme Jocelyne CHAGNON, M. Claude CHARTON, Mme Marie GIROT, Mme Ludwina CUMIN, Mme Muriel BRUGNOT, Mme Sabrina DERRAS, M. Yves ROUX, Mme Marie-Jeanne BOUILLON, M. Michel BECAVIN.

Etaients excusés et représentés : M. Jean-Claude LAZZARONI représenté par M. Pierre GOUBET, M. Pierre COMMARMOT représenté par M. Robert RESTA, M. Robert ROCHE représenté par Mme Ludwina CUMIN, Mme Jacqueline ACCARDO représentée par Mme Catherine BRIDAY, M. Benoit DORÉ représenté par M. Marc PELARDY, Mme Lydie PONS représentée par Mme Michèle BERTHE.

Absents : M. Jacques ETOYAN, Mme Patricia CLUZEL, M. Matthieu MOREL.

I. – Désignation du secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme Marie Girot est désignée secrétaire de séance.

II. – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 décembre 2008

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 18 décembre 2008.

III. Désignation d'un conseiller municipal au sein de la commission « Voirie – Bâtiments »

M. Michel Becavin, conseiller municipal nouvellement installé, a fait part à M. le Maire de sa volonté de participer aux travaux de la commission « voirie – bâtiments communaux ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'intégrer M. Michel Becavin à la dite commission.

IV. – Finances

Comme chaque année, le conseil municipal est amené à définir les grandes orientations budgétaires qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2009 dont le vote est prévu le 26 février 2009.

Une note d'information a été envoyée préalablement à la séance.

M. le Maire introduit le débat d'orientation budgétaire (DOB) en rappelant son objectif et son caractère obligatoire.

- **Débat d'orientation budgétaire 2009 : Budget principal**

Mme Roy, adjointe aux finances, rappelle tout d'abord que les dotations de l'Etat et la modification des bases d'imposition des taxes locales n'ont pas été encore notifiées au service comptabilité de la commune, et de ce fait les recettes de fonctionnement ont été élaborées à l'aide de différents indicateurs de croissance et de conjoncture nationaux. A la lecture de ces derniers, une baisse des recettes de fonctionnement est à envisager, celles-ci étant diminuées d'autant plus du fait de la prise en compte de l'impact du recensement 2007.

C'est dans ce contexte que le budget 2009 sera élaboré, et d'ores et déjà les différents adjoints en charge des services communaux en collaboration avec les chefs de service ont effectué des efforts pour contenir au maximum les dépenses voir les diminuer dans la mesure du possible en conservant la même qualité de service. Ces efforts permettent de ne pas augmenter les impôts locaux dont les taux de la commune restent inférieurs à la moyenne des communes de même strate, et de ne pas recourir à l'emprunt pour financer les investissements.

M. le Maire rappelle à cette occasion qu'une réflexion est en cours au sein de la communauté de communes. Celle-ci consiste à évaluer la perte de dynamisme des recettes de fonctionnement depuis le passage à la taxe professionnelle unique et comment compenser l'augmentation des charges de fonctionnement en jouant sur la dotation de solidarité communautaire.

Mme Roy profite également des questions de l'assemblée pour approfondir certains points :

- les effectifs sont-ils suffisants ? (M. Roux) : Les besoins existent, mais afin de contenir les dépenses de fonctionnement, il n'est pas envisagé d'embaucher de personnel supplémentaire notamment aux espaces verts.
- cela entraîne-t-il une sous-traitance de certaines tâches ? (M. Bécavin) : M. le Maire informe l'assemblée qu'aucune sous-traitance n'est actuellement réalisée pour des tâches incombant

habituellement aux services techniques et qu'au contraire les travaux en régie sont en développement constant.

Pour répondre à M. Roux sur le projet de réaménagement du quartier des Folliets, Mme Roy explique que la somme prévue au budget 2009 concerne la maîtrise d'œuvre car pour le moment des négociations sont en cours avec les bailleurs sociaux pour le financement de ce projet que la commune ne pourrait supporter seule.

- **Débat d'orientation budgétaire 2009 : Budget annexe de l'assainissement**

Tous les travaux de mise aux normes des réseaux d'assainissement sont maintenant terminés, cependant une somme d'environ 10 000 € sera budgétisée pour des petits travaux et en cas d'urgence imprévue. Ce budget s'autofinance par les contributions prélevées sur les factures d'eau.

Le contrat de délégation du service de l'assainissement a été reconduit pour une année supplémentaire et se terminera en avril 2010. Il est donc prévu au budget 2009 une enveloppe financière nécessaire à la procédure de délégation de service public qui sera lancée prochainement.

V. Questions et informations diverses

Mme Guillet informe l'assemblée que pour préparer les travaux de voirie de l'avenue du Mas Rolland, un sens unique va être mis en place dans le sens Montée de la Paroche – Avenue du Mas Rolland.

L'assemblée n'ayant pas de questions particulières, M. le Maire informe de la date du prochain conseil : le 26 février 2009. Le budget primitif 2009 sera alors mis au vote.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Pierre GOUBET